

## Le Cercle Rexecode publie son 1<sup>er</sup> Dossier: Réformer la fiscalité pour renouer avec la croissance

Dossier complet à télécharger sur  
<http://www.coe-rexecode.fr/public/Espace-Presses/Communiqués-de-presses>

Compétitivité dégradée, dette publique toujours en progression, prélèvements obligatoires excessifs, arrêt des moteurs de la croissance, montée du chômage qui menace les équilibres sociaux... La politique du « choc fiscal » n'a, notamment, pas eu les résultats escomptés. Entre 2012 et 2013, la hausse des prélèvements obligatoires de 33 milliards d'euros n'a permis de réduire le déficit public que de 13 milliards d'euros et a provoqué, au surplus, des comportements de repli qui pénalisent la croissance française.

Face aux difficultés économiques, le Président de la République a annoncé, le 14 janvier dernier, de nouvelles orientations de politique économique, associant économies budgétaires et baisses des prélèvements. **La réforme fiscale en préparation doit avoir pour objectif de corriger les principales anomalies de notre système fiscal qui handicapent la croissance en France.**

### 1. Des prélèvements obligatoires excessifs nuisent à l'investissement et à la croissance

Les prélèvements obligatoires sont, à l'évidence, nécessaires pour financer les services collectifs et la protection sociale. Mais un taux élevé de prélèvements obligatoires provoque un effet d'éviction de la production privée. Cet écart **se reporte très largement sur l'industrie, fortement exposée à la concurrence mondiale.**

En outre, tout autant que le niveau, la structure des prélèvements est importante, **certain impôts sont plus nocifs que d'autres pour la croissance et l'investissement.** En particulier, les prélèvements sur les entreprises (sur leur résultat mais aussi sur leurs coûts de production), ont des effets négatifs sur l'activité. De même, les prélèvements qui pèsent sur la rentabilité du capital productif nuisent à l'investissement et à la croissance.

Une nouvelle politique budgétaire fondée sur **des économies de dépenses et une réduction simultanée des prélèvements obligatoires** pourrait, si elle est correctement menée, contribuer au retour de l'investissement et de la croissance en France. C'est ce que montre l'exemple suédois : jusqu'au début des années 90, le poids de la dépense publique et des prélèvements obligatoires était nettement plus élevé en Suède qu'en France. Une politique de réduction vigoureuse de la dépense publique, une réduction concomitante des prélèvements obligatoires et une profonde réorientation de la structure des prélèvements favorable à l'épargne et la croissance ont été, par la suite, engagés avec succès.

## 2. Notre fiscalité présente, par rapport à nos voisins européens, des anomalies qu'il faut corriger

En analysant les différences de niveau et de structure des prélèvements obligatoires entre la France et les pays européens comparables, des écarts très significatifs et défavorables à la France apparaissent.

### ➤ Un niveau de prélèvements obligatoires extrêmement élevé

- **En France, le taux de prélèvements obligatoires est le plus élevé d'Europe**, après le Danemark : 45 % du PIB en 2012, 46 % prévus pour 2013.
- **La France est l'un des rares pays où le taux de prélèvements obligatoires a augmenté depuis 2000**, à l'inverse de l'Allemagne (-1,4 point) et de la Suède (-7,1 points). Le niveau des prélèvements obligatoires avait été tendanciellement stable en France jusqu'en 2011 puis est « sorti de l'épure » en 2012 et 2013.
- **La France affiche le niveau le plus élevé des « prélèvements sur le travail » parmi les grands pays européens**, avec 23,4 % du PIB en 2012, très au-dessus de l'Espagne (inférieur de 7 points de PIB) et du Royaume-Uni (inférieur de 9 points de PIB) mais proche du taux de l'Allemagne et de l'Italie (inférieur d'environ 1 point de PIB).
- En cette matière, la France a recours, comme l'Italie, à des **prélèvements assis sur la masse salariale qui n'existent nulle part ailleurs**, à hauteur de 30 milliards d'euros : taxe sur les salaires (12 milliards d'euros), versement transport (7 milliards d'euros), taxes au profit du fonds national d'aide au logement (2,7 milliards d'euros).

### ➤ Des prélèvements qui chargent l'exploitation des entreprises plus élevés qu'ailleurs

- Le poids de **l'impôt sur les sociétés** françaises en points de PIB est comparable à celui des autres pays mais, en proportion des résultats des entreprises, il s'avère sensiblement **plus élevé qu'ailleurs en raison de leurs faibles marges**.
- **Les prélèvements qui sont inscrits en charges d'exploitation** des entreprises et qui pèsent sur la production sont **beaucoup plus élevés en France que dans les autres pays**. Les entreprises allemandes doivent s'acquitter de 180 milliards d'euros de cotisations sociales employeurs, soit 55 milliards de moins que les Françaises. En outre, la France se singularise par le poids élevé des impôts pesant sur les coûts de production : CVAE, C3S, CFE etc.

### ➤ Une fiscalité du capital complètement atypique

- Les prélèvements qui pèsent sur le rendement final du capital sont plus élevés en France (4,7 points de PIB) qu'en Allemagne (2,9 points de PIB), du fait d'impôts courants sur le capital (taxe d'habitation et ISF) et d'impôts fonciers lourds.
- Le système fiscal français est le seul au monde à superposer des prélèvements sur les revenus du capital « alignés » sur les revenus du travail et un deuxième impôt, calculé sur le stock de capital, qui grève une seconde fois le revenu. Le taux marginal d'imposition économique du revenu peut ainsi atteindre près de 130 % du revenu total généré par le capital !

### 3. Le Cercle Rexecode recommande 4 mesures pour que la réforme fiscale soit favorable à la croissance

Au moment où la zone euro émerge d'une crise qui aurait pu lui être fatale, le « choc fiscal » français a accentué la divergence fiscale entre la France et le reste de la zone euro. Ceci posera, à terme, un problème de cohésion et l'objectif de convergence avec l'Allemagne, récemment rappelé par le Président de la République, doit être poursuivi dès maintenant.

Il faut, pour cela, agir sur notre structure fiscale en allégeant en priorité les prélèvements les plus nocifs pour la croissance. En effet, l'écart entre les prélèvements obligatoires français et allemand, qui s'élève aujourd'hui à 113 Md€ (soit 5,4 points de PIB), tient essentiellement à des prélèvements particulièrement défavorables à la croissance : **65 milliards d'euros au titre des prélèvements sur la production et 35 milliards au titre des impôts qui grèvent le rendement du capital.**

La réforme fiscale en préparation dans le cadre du Pacte de responsabilité ne sera favorable à la croissance que si elle applique les **quatre recommandations suivantes** :

- **Recommandation n°1** : Procéder à un allègement programmé du niveau des prélèvements obligatoires ;
- **Recommandation n°2** : Donner la priorité aux allègements qui permettent de corriger les anomalies fiscales françaises par rapport au reste de la zone Euro ;
- **Recommandation n°3** : Corriger les anomalies qui pèsent sur la fiscalité du capital ;
- **Recommandation n°4** : Alléger les prélèvements qui grèvent les coûts de production des entreprises.

Contact presse : Anne-Charlotte Vuccino – 01 80 48 14 80  
[acvuccino@footprintconsultants.fr](mailto:acvuccino@footprintconsultants.fr)